

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

NPD: № W19-448476
36633.

Louison
NSR

Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 07564

Actif

Pensionné(e)

Autre

Société : RAY Invalid

Nom & Prénom : 11/10/1962 NAOUFI KALTOUN

Date de naissance : 11/10/1962

Adresse : 131 BDELMAHDI BEN BARKA RESKARAM CEGAPTEGTA

Tél. : 0661450263 Doc

Total des frais engagés :

68,60

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Ré. de la Foir Houssain
Institut International
CASABLANCA 22 35 84
175, Rue Boukraa - Casablanca
Tél / Fax n° 05 22 20 45 45
Urgence

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade : NAOUFI KALTOUN Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

NAOUFI KALTOUN

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) : NAOUFI KALTOUN

Le : 03/02/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ENTRE DE BIOLOGIE Vilcan - DUTZ BioLogie - Zentrum für 48-95. Per: 05-22</i>	<i>03.02.23</i>	<i>B10</i>	<i>68,-00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou, de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed SETTI
Cardiologue

Diplômé de la Faculté de Médecine de Lille
Ancien Médecin des Hôpitaux de France

الدكتور احمد السطوي
اختصاصي في أمراض القلب والشريانين
خريج كلية الطب بليل
طبيب سابقًا بمستشفيات فرنسا



Cabinet de Consultations
et d'Explorations Cardio - Vasculaires

03102120

Dr. M. A. SETTI

TF - FM

CENTRE DE CONSULTATION CARDIO-VASCULAIRES
Dr Hicham CHAABANI - CASABLANCA
Bioliste
394 Bd. Zorkoudji - Casablanca
Tél: 06 22 27 88 88 - Fax: 05 22 27 49 13

D.
Ré
R.R.
Dr. Hicham CHAABANI - CASABLANCA
Centre de Consultation Cardiologique et d'Explorations Cardio-Vasculaires
Hôpital My Youssef - 1^{er} étage
Tél: 05 22 20 35 84/88 - Urgences : 0661 14 32 01 - E-mail : cardiosetti@yahoo.fr



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA



394, Boulevard Zerkouni – Résidence le Casablanca – Bourgogne – CASABLANCA
Tél : 0522 27 48 96 – Fax : 0522 27 49 13 – Patente : 35405458 – INP : 093001006
CNSS : 6369949 IF : 40110273 – ICE : 001699292000019



FACTURE N° : 200200035

Casablanca le 03-02-2020

Mme NAOUI Keltoum

Date de l'examen : 03-02-2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E15	E
0236	Taux de prothrombine	B40	B

Total des B : 40

TOTAL DOSSIER : 68.60 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : soixante-huit dirhams soixante centimes.

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr Hicham GUazzani TOUHAMI
394, Bd. Zerkouni Casablanca
Tél: 0522 27 48 96 - Fax: 0522 27 49 13



CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA

مختبر التحاليل الطبية

Laboratoire de Biologie Médicale

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - IMMUNOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - PM.A.



د. هشام الوزاني التهامي

Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI

Pharmacien Biologiste

Ancien interne et Attaché au C.H.U. de Montpellier
D.U. de Fertilité Humaine de la Faculté de Médecine
de Montpellier - D.U. d'Assurance Qualité de la Faculté
de Pharmacie Paris V

Dossier ouvert le : 03-02-2020

Prélevé le : 03-02-2020

Édité le : 03-02-2020

Mme NAOUI Keltoum

Réf dossier: 20020128

Page N° : 1 / 1

	Valeurs références	Antériorités
HEMOSTASE Echantillon plasma citraté		

Sous traitement:

Sintrom

31-12-2019

Temps de Quick Témoin:

12.8 sec.

12.8

Temps de Quick Patient:

20.0 sec.

28.1

Taux de Prothrombine

52 %

34

INR :

1.62

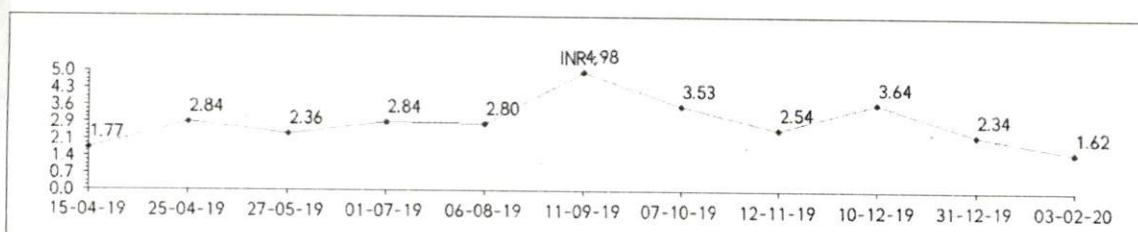
2.34

(Technique chronométrique)

Valeurs souhaitables :

INR : 2 à 3

INR : 2.5 à 4,5 : Prothèse valvulaire mécanique et prévention d'embolie systémique récidivante.



Anjard Amif 1/1
poste 1/10 après 13 semaines

(Signature)

CENTRE DE BIOLOGIE DE CASABLANCA
Dr. Hicham OUAZZANI TOUHAMI
Biologiste
394, Bd. Zerkouni - Casablanca
Tél: 05 22 27 48 96 - Fax: 05 22 27 49 13
Dr. Ouazzani

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

394, Bd. Zerkouni - Resd. Le Casablanca - Bourgogne - 20040 Casablanca Tél.: 05 22.27.48.96 / 05 22.47.29.46 / 06 61.79.86.18 - Fax : 05 22.27.49.13
E-mail : labocbc@gmail.com - Site web : www.laboratoirecbc.com - INP : 093001006 - Patente : 35405458 - C.N.S.S. : 6368949 - IF : 40110273 - ICE : 001699292000010